REPUBLIQUE FRANCAISE 2023/020
DEPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE
EXTRAIT DU REGISTRE DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT-BERTRAND-DE-COMMINGES

Nombre de membres	: 11	Date de la Convocation	: 02/10/2023
Nombre de Votes	: 09	Date d'Affichage	: 02/10/2023

Séance du 20 Octobre 2023

L'an deux mil vingt-trois et le vingt octobre à 18heures30, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de **Madame UCHAN Marie-Claire, Maire.**

Présents (es) :
Geneviève RICAUD, LABELLE Zohra, Joël ESTRADE, Patrice GHIONE, Louis GEZ, Laurent MORERE, PARNISARI Robin, Roland SANDARAN, Marie-Claire UCHAN
Excusés : Monique EYCHENNE, NOGUES Rémi

Secrétaire de séance : Joël ESTRADE

Objet : **DM N°2**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire d'effectuer une décision modificative car certains crédits n'étaient pas prévus.

Dépenses d'investissement :

21318/2023002 : Autres Bâtiments publics (Salle des Fêtes)	- 2 000.00 €
21318/040 : Autres Bâtiments publics	+ 2 000.00 €

SOUS-PRÉFECTURE
30 OCT. 2023
SAINT-GAUDENS

Recettes d'investissement :

1641/16 : Emprunts en euros	-364.80 €
2804412/040 : Public : Bâtiments et install.	+364.80 €

Dépenses de Fonctionnement :

65888/65 : Autres	- 364.80 €
6811/042 : Dot. amort. et prov. immos. incorporelles	+364.80 €

Ouï l'exposé de Madame le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte la décision modificative du budget général ainsi présentée.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois, an que dessus

MAIRIE de St-Bertrand de Comminges * 31 *

Le Maire
Marie-Claire UCHAN

Nos imprimés sont produits par Fabrègue imprimeur adhérent IMPRIM'VERT® Mod. 540330 - 09/10 Fabrègue duo